



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SICTOM DE LA ZONE DE DOLE**

SEANCE du 23 juin 2026

Nombre de délégués en exercice : 53
Présents : 43
Excusés : 10

Date convocation : 15 juin 2026
Date affichage : 29 juin 2026

L'An deux mille vingt-six, le vingt-trois juin à dix-neuf heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de Collectes et Traitement des Ordures Ménagères de la Zone de Dole, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux de LOCODOLE à DOLE, sous la présidence de Monsieur Jean-Pascal FICHERE, le Président.

Etaient présents :

Communauté d'Agglomération du Grand Dole : MENETRIER LJ, RYAT T, BONJOUR T, CERNELA P, CHAFFANGE G, BOUFFAUT M, DAMY O, LABIS-FERRARI M, FICHERE JP, GAUTHRAY-GUYENET T, GUERRIN B, MELET J, MEUGIN O, MILAVEC P, MUGNIER E, NONNOTTE C, PERNOUX A, RAMAUX I, STEFANUTTI D, STOLZ J, VADANT M.

Communauté de Communes Jura Nord : BOURCET A, DECHARRIERE G, GOUNAND A, MATHIEU Y, PERES M, PERTUS E, VACHET MH.

Communauté de Communes du Val d'Amour : BATON L, SEPREZ R, VALOT V, GROS JP, CAPELLI B, LEGOUHY BARBAUD E, HENRIOUD G.

Communauté de Communes La Plaine Jurassienne : BABET P, CORDIER E, CROT A, DEMAIMAY D, MAFATTI G, MICHEL D, PUSSET B, HUMBLLOT B.

Etaient excusés :

Communauté d'Agglomération du Grand Dole : DUPRE P, JARROT L, LACROIX O, LAVRUT F, PANNAUX J.

Communauté de Communes Jura Nord : ALFONSO S, GRAS JM.

Communauté de Communes du Val d'Amour : DALVARD D, DUGOIS C.

Communauté de Communes La Plaine Jurassienne : GIBOUDEAUX D.

Secrétaire de séance : BONJOUR Thierry

Délibération n° 23062026-4cs

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le **30 JUIN 2026**

ID : 039-253900633-20260623-23062026_4CS-DE

OBJET : Modification du tableau des effectifs des emplois permanents

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et en particulier les articles L2313-1 et L2313-3,

Vu la délibération du Conseil Syndical en date du 19 mai 2026, attribuant délégation en matière de personnel au Bureau Syndical, et notamment pour la création, dans la limite des crédits budgétaires, de postes permanents du personnel titulaire et contractuel du SICTOM de la zone de Dole ou la modification du tableau fixant leur nombre et leur composition.

Vu la délibération du Bureau Syndical en date du 9 juin 2026

Le Président **EXPOSE** le tableau des effectifs annexé à la présente délibération.

Dans le cadre de recrutement :

- Transformation d'un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps complet en adjoint technique à temps complet
- Transformation d'un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps non complet de 31.90 heures en agent de maîtrise à temps non complet de 31.90 heures
- Transformation d'un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps non complet de 31.90 heures en poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps non complet de 34.70 heures

Dans le cadre des avancements de grade et promotion interne 2026, à la date du 1^{er} juillet 2026 :

- Transformation d'un poste d'ingénieur principal à temps complet en poste d'ingénieur hors classe à temps complet
- Transformation d'un poste de rédacteur à temps complet en poste de rédacteur principal 2^{ème} classe à temps complet
- Transformation d'un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe à temps complet en poste de rédacteur à temps complet
- Transformation d'un poste d'agent de maîtrise temps complet en poste d'agent de maîtrise principal à temps complet
- Transformation d'un poste d'attaché à temps complet en poste d'attaché principal à temps complet

- Transformation de 4 postes d'adjoint technique principal 2ème classe en poste d'adjoint technique principal 1ère classe à temps complet
- Transformation d'un poste d'adjoint technique en poste d'adjoint technique principal 2ème classe à temps complet

Les membres du Conseil Syndical ont pris connaissance du tableau des effectifs des emplois permanents.

Fait à Brevans,
Le 23 juin 2026



Le Président
Jean-Pascal FICHERE

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le **30 JUIN 2026**

ID : 039-253900633-20260623-23062026_4CS-DE



SICTOM de la Zone de DOLE

22 Allée du Bois – 39100 BREVANS – Tél. 03 84 82 56 19 – Fax. 03 84 72 43 53

e-mail : contact@sictomdole.fr – Site : www.sictomdole.org

Filière	Grade/Emploi	Catégorie	Temps de travail	Nombre de postes	ETP	Postes pourvus	Postes pourvus par		Besoins	Nombre de postes	ETP	Postes pourvus	Postes pourvus par		Postes vacants
							Titulaire	CDI CDD					Titulaire	CDI CDD	
Administrative	Attaché	A	35 heures	1	1	1	1		-1	0	0				0
	Attaché principal	A	35 heures	1	1	1	1		+1	2	2	2	2		0
	Ingénieur principal (direction)	A	35 heures	1	1	1	1		-1	0	0				0
	Ingénieur hors classe	A	35 heures	0	0	0			+1	1	1	1	1		0
	Rédacteur	B	35 heures	1	1	1	1		-1, +1	1	1	1	1		0
	Rédacteur principal 2ème classe	B	35 heures	0	0	0			+1	1	1	1	1		0
	Adjoint administratif	C	35 heures	1	1	1		1		1	1	1		1	0
	Adjoint administratif principal 1ère classe	C	35 heures	2	2	2	2		-1	1	1	1	1		0
	Adjoint administratif principal 2ème classe	C	35 heures	1	1	1				1	1	1			0
	Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	35 heures	2	2	2		2		2	2	2	2		0
Technique	Adjoint technique	C	7 heures	1	0.2	0				1	0.2				1
	Adjoint technique	C	35 heures	4	4	4	0	1	+1, -1	4	4	4	0	1	0
	Adjoint technique	C	8 heures	1	0.23	1		1		1	0.23	0			1
	Adjoint technique	C	21 heures	1	0.6	0				1	0.6				1
	Adjoint technique	C	14 heures	2	0.8	0				2	0.8				2
	Adjoint technique principal 2ème classe	C	34.41 heures	1	0.98	1		1		1	0.98	1		1	0
	Adjoint technique principal 1ère classe	C	35 heures	30	30	28	13	7	+5, -3	32	32	31	13	8	1
	Adjoint technique principal 1ère classe	C	28.72 heures	1	0.82	1		1		1	0.82	1		1	0
	Adjoint technique principal 2ème classe	C	19h50 heures	1	0.56	1		1		1	0.56	1		1	0
	Adjoint technique principal 2ème classe	C	31,90 heures	1	0.91	1		1	-1	0	0			1	0
	Adjoint technique principal 2ème classe	C	31 heures	1	0.89	1		1	-1	0	0				0
	Adjoint technique principal 2ème classe	C	34.70 heures	0	0.00				+1	1	0.99	1		1	0
	Adjoint technique principal 2ème classe	C	35 heures	17	17	17	3	1	-5, +3	15	15	15	3	12	0
	Adjoint technique principal 2ème classe	C	21,75 heures	1	0.62	1		1		1	0.62	1		1	0
	Adjoint technique principal 2ème classe	C	30,5 heures	1	0.87	1		1		1	0.87	1		1	0
TOTAL	Agent de maîtrise	C	35 heures	4	4	4	4		-1, +1	4	4	4	4		0
	Agent de maîtrise principal	C	35 heures	3	3	3	3		+1	4	4	4	4		0
	Technicien	B	35 heures	3	3	3	1	2		3	3	2	1	1	1
	Technicien principal 1ère classe	B	35 heures	1	1	1	1			1	1	1	1		0
				84.00	79.48	78	31	11	36	84.00	79.67	77	32	12	36

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le **30 JUIN 2026**
ID : 039-253900633-20260623-23062026_4CS-DE

4 postes vacants à temps non complet couverts par des intérimaires
3 postes vacants permanents non pourvus

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le **30 JUIN 2026**



ID : 039-253900633-20260623-23062026_4CS-DE

0305 3000 0 0